

Délégations CNRS

Budget global recherche, autonomie : est-ce cette caricature-là ?

Dans le cadre de la contractualisation renforcée entre l'université de Tours et le CNRS, l'université attribue directement 3 délégations annuelles. Cela donne lieu à appel à candidatures puis à classements des demandes par le CA (et selon nous après avis du CS !)

Le SNESUP est favorable à ce dispositif qui rapproche universités et organismes et permet d'approfondir des spécificités scientifiques autour de projets dans les établissements.

Faut-il pour autant que le classement de ces demandes interdise tout autre voie d'accès aux délégations CNRS ?

C'est ce qu'envisageait le Président de l'Université de Tours, 3^{ème} vice-président de la CPU, au motif que les autres dossiers ne s'inscrivent pas (ou moins) dans les projets de l'université.

Cette vision-là est inacceptable.

A Tours, la mobilisation de la section syndicale, des élus au CA, bien au-delà des élus syndicaux, a permis que toutes les demandes, tant celles classées -ce qui est naturel- que les autres qui ont leur légitimité propre soient transmises au niveau national au CNRS pour examen et des suites que nous espérons favorables dans un grand nombre de cas.

On le voit : la question du budget global recherche sans cadrage, sans instance démocratique de propositions et de contrôle est la porte ouverte à toutes les dérives scientifiques.

Echos des Conseils

PRES : au CA du 19 février

Le SNESUP préconise de ne pas se précipiter vers une structure contraignante rigide et peu démocratique pour le PRES, les élus au CA ont dénoncé le statut proposé d'EPCPS (d'autres structures pour le PRES sont possibles) qui recèle des dangers (éloignement des décisions...). La création éventuelle d'un PRES doit se faire en toute clarté, dans un climat de confiance en précisant les étapes.

Le CA s'est rangé à ces analyses, le texte programmatique contraignant proposé par les 5 présidents a été retiré. Le CA a approuvé le principe de la mise en place d'une association de préfiguration et d'études entre les 5 universités, avec un mandat d'objectifs et de démocratie.

Cette lettre vous donne envie d'écrire à votre tour ? Bravo !

Nous publions des chroniques, des échos des diverses composantes de l'Université François Rabelais.

Contacts : snesup@univ-tours, fabbri@univ-tours

Toute l'actualité du supérieur sur www.snesup.fr

Intégration de l'IUFM : turbulences sur la formation des enseignants partie intégrante de l'activité universitaire.

L'intégration des IUFM aux universités (prévue par la Loi Fillon) s'effectue sans cadrage national. Cette intégration, avec un rattachement soit à Tours soit à Orléans doit néanmoins contribuer à nourrir l'université de Tours tant des flux d'étudiants qui préparent les concours ou sont en formation que des problématiques universitaires disciplinaires, didactiques, sociologiques et psychologiques qui en sont le cœur. Défendre un tel projet, sans allumer de guerre picrocholine est l'objectif du SNESUP.

Les rendez-vous à Tours

Réunions syndicales à l'initiative du SNESUP et des élus SNESUP dans les conseils (CA, CS, CEVU)

Site IUT Tours nord
lundi 19 mars 12h30

Un scrutin majeur avec un seul jour de vote !!

CNESER mardi 20 mars 2007

(dispositions pour un éventuel vote par correspondance avant le 17 février : **dans les secrétariats des UFR**)

CNU

Pour la préparation des listes dans les 70 sections du CNU, le SNESUP invite les collègues enseignants-chercheurs à débattre, à rencontrer les élus sortants de notre université (mathématiques, histoire,...), à proposer leur candidature sur la plate forme syndicale..

La section syndicale SNESUP de

Tours, ouverte à tous les enseignants du supérieur, quelque soit le statut se réunit vendredi 23 février à partir de 15h 30 site tanneurs salle 29

PRES, IUFM, CNESER,...CNU

Défendre les droits et statuts des personnels (congés, qualifications, services d'enseignement...)

Promouvoir l'accès à la recherche de tous les personnels enseignants

Pour faire vivre la démocratie, par des élus qui défendent un programme, qui préparent et rendent compte des débats... dans l'intérêt partagé de tous.

La lettre d'Alcofribas

n°15
février 2007
Seconde édition